



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

Réunion du 17 Octobre 2018

Sous la présidence de Sauveur CUCURULO, Président du DEF :

Etaient présents :

Mmes Ginette LELION, Nathalie YVELAIN, MM. Marc ROUTIER, Jean-Luc GIFFARD, Jean-François MERIEUX, Pascal LEBRET, Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Daniel RESSE, Abdelkrim ABDESSELAM, Olivier CORNU, Mohamed EL KHARRAZE, Bruno FARINA, Pascal FOIRET, Didier GUEROULT, Radhouane M'BAREK et Patrick GOSSE.

Assistent à la réunion :

MM. Jacques FECIL, Président de la CDA
Henri HAIRON, secrétaire général honoraire

Absents excusés :

MM. Lionel BOLAND, Didier GUEROULT, Didier MOULIN et Jacques BOUVRET.

En ouverture de la séance, Sauveur CUCURULO et les membres présents souhaitent un prompt rétablissement à leur collègue et ami Didier MOULIN.

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 12 Juin 2018 mis en ligne le 19 Juin 2018 et du procès-verbal de la réunion de Bureau du 18 Septembre 2018 mis en ligne le 25 Septembre 2018

Aucune observation n'étant formulée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

2. Condoléances :

Au nom du Comité de Direction, Sauveur CUCURULO adresse ses condoléances à :

- Claudine et Patrice LECHER pour le décès du père de Claudine
- Loïc HEMON pour le décès de son beau-frère

Aux familles de :

- M. Mathieu TAUNIN, ancien joueur des clubs de Pacy, Angerville, la Croix St Leuffroy
- M. Jean-Yves LE CLECH, ancien arbitre

3. Félicitations :

Au nom du Comité de Direction, Sauveur CUCURULO adresse ses chaleureuses félicitations à :

- l'Equipe de France, championne du Monde
- l'Equipe de Normandie, vainqueur de la phase qualificative de la Coupe des Régions UEFA
- à Solène BANSARD, pour sa réussite à l'examen fédérale 2 Féminin
- à Jérémy PIKORKI, désigné par la CRA pour accompagner la délégation française aux jeux européens universitaires au Portugal
- à Marc ROUTIER et Mme pour le mariage de leur fils Erwan avec Laura
- à Pascal LEBRET pour la naissance de sa petite fille Chloé

4. Information du Président :

Sauveur CUCURULO présente au Comité de Direction le catalogue des principales informations reçues depuis le dernier Comité de Direction.

a) **Catalogue des courriers reçus :**

03/08/2018	LFA Marc DEBARBAT, formation FAFA
17/08/2018	DEF Sauveur CUCURULO, écoles féminines de football proposées au label 2018-2021

b) **Service Civique:**

Sauveur CUCURULO informe le Comité de Direction de la création d'un poste service civique qui est attribué à Melle HAMELIN Laurianne.

c) **Nombre de licenciées et licenciés état numérique des équipes:**

Le Comité de Direction prend connaissance de l'état du nombre de licenciés au sein du DEF arrêté au 17/10/2018 :

Catégories	17-18 au 30/06/17	17-18 au 17/10/2017	18 -19 au 17/10/2018	% à date	% saison
Fédérale / Senior	1	0	2		100,00%
Fédérale / Senior F	0	0	0		
Libre / Senior	5448	5023	4937	-1,71%	-9,38%
Libre / Senior F	259	218	280	28,44%	8,11%
Foot Entreprise / Senior	158	138	128	-7,25%	-18,99%
Futsal / Senior	50	26	28	7,69%	-44,00%
Futsal / Senior F	0	0	0		
Foot Loisir / Foot loisir	23	5	20	300,00%	-13,04%
Total Seniors	5830	5410	5395	-0,28%	-9,16%
Fédérale / U19 - U18	0	0	0		
Libre / U19 - U18	713	644	640	-0,62%	-10,24%
Foot Entreprise / U19 - U18 - U17	3	3	4	33,33%	33,33%
Futsal / U19 - U18	2	0	1		-50,00%
Total U19-U18	718	647	645	-0,31%	-10,17%
Libre / U17 - U16	899	811	886	9,25%	-1,45%
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	161	132	146	10,61%	-9,32%
Futsal / U17 - U16	1	0	0		-100,00%
Futsal / U18 F - U17 F - U16 F	0	0	0		
Total U16-U17	1061	943	1032	9,44%	-2,73%
Libre / U15 - U14	1268	1167	1164	-0,26%	-8,20%
Libre / U15 F - U14 F	150	128	166	29,69%	10,67%
Futsal / U15 - U14	0	0	1		
Futsal / U15 F - U14 F	0	0	0		
Total U14-U15	1418	1295	1331	2,78%	-6,14%
Libre / U13 - U12	1604	1471	1509	2,58%	-5,92%
Libre / U13 F - U12 F	193	167	181	8,38%	-6,22%
Futsal / U13 - U12	6	2	2	0,00%	-66,67%
Futsal / U13 F - U12 F	0	0	0		
Total U12-U13	1803	1640	1692	3,17%	-6,16%
Libre / Football d'animation	4789	3982	4473	12,33%	-6,60%
Libre / Football d'animation F	391	302	382	26,49%	-2,30%
Futsal / Football d'animation	4	3	4	33,33%	0,00%
Futsal / Football d'animation F	4	1	1	0,00%	-75,0000%
Total Foot Animation	5188	4288	4860	13,34%	-6,32%
Sous Contrat / Aspirant	0	0	0		
Sous Contrat / Stagiaire	0	0	0		
Sous Contrat / Elite	0	0	0		
Sous Contrat / Apprenti	0	0	0		
Sous Contrat / Professionnel	0	0	0		
Total Sous Contrat	0	0	0		
Technique / Régionale	65	50	48	-4,00%	-26,15%
Technique / Nationale	9	7	7	0,00%	-22,22%
Educateur Fédéral / Educateur Fédéral	209	170	170	0,00%	-18,66%
Animateur / Animateur	33	28	31	10,71%	-6,06%
Total Educateurs	316	255	256	0,38%	-18,99%
Dirigeant / Dirigeant	1631	1453	1451	-0,14%	-11,04%
Dirigeant / Dirigeante	298	262	277	5,73%	-7,05%
Total Dirigeants	1929	1715	1728	0,76%	-10,42%
Arbitre / Arbitre	215	185	156	-15,68%	-27,44%
Ayant Droit / Ayant Droit	3	3	0	-100,00%	-100,00%
Membre individuel / Membre individuel	39	35	40	14,29%	2,56%
Total	18629	16416	17135	4,38%	-8,02%

17135 Licences Validées pour le District et 14 licences non imprimées - 1491 licences en attentes complètes sur la LFN.

Jean-Pierre LEVAVASSEUR donne l'évolution des équipes du DEF engagées en début de compétition par rapport à la saison dernière :

	2018/2019	Evolution	2017/2018	2016/2017	2015/2016
MASCULINS					
Matinaux	78	-6	84	82	80
Seniors	137	-5	142	154	155
U18	53	0	53	48	52
U15	59	-3	62	64	66
U13	118	-8	126	125	113
U11	150	-1	151	141	138
U9	208	+10	198	219	188
U7	178	+24	154	180	145
FEMININES					
SENIORS F	15	+1	14		
U17 F	8 (-1 FG)				
U16 F			9		
U14 F	18				
U13 F (à 8)			7	6	
U13 F (à 5)			7	8	
U11 F	24	+3	21	23	10
U9 F	12				
U8 F			10	12	11

d) Finale des Coupes de l'Eure, soirée des trophées :

1) Finales des coupes :

Sauveur CUCURULO informe le Comité de Direction de la modification de l'organisation des finales de Coupes qui se dérouleront désormais sur 2 journées de façon à rassembler les finales filles et garçons.

Un cahier des charges sera établi et un appel auprès des clubs sera fait pour l'organisation.

- 2) Suite à la décision du Comité de Direction de supprimer l'A.G du mois de Juin, il a été décidé de créer la soirée des trophées qui aura lieu le vendredi 21 Juin 2019 à la salle des fêtes du Neubourg afin de remettre les dotations aux clubs lauréats à l'issue de la saison 2018/2019.

e) AE2F :

Le Comité de Direction valide l'adhésion à l'AE2F pour la saison 2018/2019.

f) Les bénévoles du mois :

Sur proposition de Pascal LEBRET, le Comité de Direction valide la liste des bénévoles du mois.

-Sylvie DESCHAMPS
-Sébastien MARTEL

US Gasny
FC Croth Marcilly

-Séverine MIGNOT	SC Thiberville
-Nathalie BAUDRY	ES Normanville
-Gérard SCHALEBROODT	St Sébastien et DEF
-Sandrine MESTRE	AS Charentonne
-Thierry BOMMET	SPN Vernon
-Dany BOUVET	DEF

g) **CDOS :**

Sauveur CUCURULO fait part au Comité de Direction de son différent avec le CDOS concernant l'augmentation abusive de la cotisation annuelle. Le Comité de Direction refuse toute augmentation de sa cotisation qui s'élève à 634,25 Euros.

h) **Partenariat DEF/SM CAEN :**

Sauveur CUCURULO présente au Comité de Direction le partenariat avec le SM Caen qui permet d'avoir des prix attractifs lors des rencontres au stade d'Ornano pour nos clubs.

i) **Cellule de veille :**

La cellule de veille sera réactivée à partir du 03/11/2018 jusqu'au 31/03/2019.

5. Réunion de secteurs :

Marc ROUTIER présente au Comité de Direction le contenu de l'ordre du jour des réunions de secteurs qui se répartit ainsi :

- Introduction
 - Les formations IRRF
 - Le projet club
 - L'arbitrage
 - Les emplois
 - Le football féminin
- Moment d'échange

Le Comité de Direction valide ces propositions

6. Surtaxe journée des jeunes:

Sur proposition de Sauveur CUCURULO, le Comité de Direction valide le calendrier des jeunes de la saison 2018/2019 :

CHAMPIONNAT REGIONAL 1 – Minimum 55€

04/11/2018 : ROMILLY PONT SAINT PIERRE 1 / AS MADRILLET CH BL 1

CHAMPIONNAT REGIONAL 2 GROUPE D– Minimum 50€

04/11/2018: US GASNY 1 / GCO BIHOREL 1

04/11/2018: SPN VERNON 1 / R SAPINS G MARE 1

04/11/2018 : SAINT MARCEL 1 / EVREUX FC 27 2

11/11/2018 : GISORS FCGVN 27 1 / MESNIL ESNARD FRANQ 1
11/11/2018 : EVREUX FC 27 2 / SPN VERNON 1

CHAMPIONNAT REGIONAL 3 GROUPE I – Minimum 45€

04/11/2018 : ANDELLE PITRES 1 / CS LES ANDELYS 1
04/11/2018 : ES VALLEE DE L'OISON 1 / FUSC BOISGUILLAUME 2
04/11/2018 : AS VAL DE REUIL POSES 1 / CO CLEON 1
11/11/2018 : FC SEINE EURE 1 / AS MADRILLET CHAT BL 2
11/11/2018 : ALIZAY FAC 1 / AS VAL DE REUIL V P 1
11/11/2018 : CS LES ANDELYS 1 / MONT ST AIGNAN FC 1

CHAMPIONNAT REGIONAL 3 GROUPE J – Minimum 45€

04/11/2018 : CS THIBERVILLE 1 / RUGLES LYRE 1
04/11/2018 : FC AVRAIS ST LUBIN 1 / EPEGARD LE NEUBOURG 1
04/11/2018 : ES NORMANVILLE 1 / EVREUX FC 27 3
04/11/2018 : FC EURE MADRIE SEINE 1 / ILLIERS L'EVEQUE 1
04/11/2018 : SAINT SEBASTIEN SP 1 / US GASNY 2
04/11/2018 : CA PONT AUDEMER 1 / US CONCHOISE 1
11/11/2018 : US RUGLES LYRE 1 / CA PONT AUDEMER 1
11/11/2018 : FC EPEGARD LE NEUBOURG 1 / CS THIBERVILLE 1
11/11/2018 : US CONCHOISE 1 / ES NORMANVILLE 1
11/11/2018 : FC ILLIERS L'EVEQUE 1 / FC AVRAIS ST LUBIN 1
11/11/2018 : EVREUX FC 27 3 / SAINT SEBASTIEN SP 1
11/11/2018 : US GASNY 2 / FC EURE MADRIE SEINE 1

CHAMPIONNAT SENIORS DEPARTEMENTAL 1 - Minimum 45€

04/11/2018 : SC BERNAY 1 / FC ROMILLY PT ST PIERRE 2
04/11/2018 : FC SERQ NASSANDRES 1 / CA PONT AUDEMER 2
04/11/2018 : CS BEAUMONT 1 / A LUSTISANOS NAVARRE 1
04/11/2018 : AS HONDOUVILLE 1 / SAINT MARCEL 2
04/11/2018 : FC GARENNES BUEIL 1 / FC VAL DE RISLE 1
04/11/2018 : SC BRETEUIL F 1 / AS ROUTOT 1
11/11/2018 : CA PONT AUDEMER 2 / CS BEAUMONT 1
11/11/2018 : A LUSTISANOS NAVARRE 1 / SC BERNAY 1
11/11/2018 : SAINT MARCEL 2 / FC SERQ NASSANDRES 1
11/11/2018 : FC VAL DE RISLE 1 / AS HONDOUVILLE 1
11/11/2018 : ROMILLY PONT SAINT PIERRE 2 / SC BRETEUIL F 1
11/11/2018 : AS ROUTOT 1 / FC GARENNES BUEIL 1

CHAMPIONNAT SENIORS DEPARTEMENTAL 2 GROUPE A - Minimum 40€

04/11/2018 : US ST GERMAIN CAMPAGNE 1 / ES CLAVILLE 1
04/11/2018 : FC BRIONNE 1 / VALLEE DE L'ANDELLE 1
04/11/2018 : FCI LE BEL AIR 1 / LA CROIX VALLEE EURE 1
04/11/2018 : FC CHARLEVAL 1 / AS VAL VAUDREUIL 2
04/11/2018 : FC ROUMOIS NORD 1 / SAINT SEBASTIEN F 2
04/11/2018 : FA ROUMOIS 1 / FC SERQ NASSANDRES 2
11/11/2018 : ES CLAVILLE 1 / FC BRIONNE 1
11/11/2018 : LA CROIX VALLEE EURE 1 / US ST GERMAIN LA CAMPAGNE 1
11/11/2018 : VALLEE DE L'ANDELLE 1 / FC CHARLEVAL 1

11/11/2018 : SAINT SEBASTIEN 2 / FCI LE BEL AIR 1
 11/11/2018 : AS VAL VAUDREUIL 2 / FA ROUMOIS 1
 11/11/2018 : FC SERQ NASSANDRES 2 / FC ROUMOIS NORD 1

CHAMPIONNAT SENIORS DEPARTEMENTAL 2 GROUPE B – Minimum 40€

04/11/2018: AS SAINT ANDRE 1 / AS ALLY FONTAINE 1
 04/11/2018: US RUGLES LYRE 2 / US GRAVIGNY 1
 04/11/2018: AS VESLY 1 / ES NORMANVILLE 2
 04/11/2018: FC PREY 1 / EVREUX SAINT MICHEL 1
 04/11/2018: ESJM EVREUX 1 / AS COURCELLOISE 1
 04/11/2018: GISORS FCGN 27 2 / VERNEUIL 1
 11/11/2018: AILLY FONTAINE 1 / US RUGLES LYRE 2
 11/11/2018: ES NORMANVILLE 2 / AS SAINT ANDRE 1
 11/11/2018: US GRAVIGNY 1 / FC PREY 1
 11/11/2018: AS COURCELLOISE 1 / AS VESLY 1
 11/11/2018: EVREUX SAINT MICHEL 1 / GISORS GVN 27 2
 11/11/2018: VERNEUIL S 1 / ESJM EVREUX 1

7. Présentation du compte de résultat saison 2017/2018 :

Daniel RESSE, Trésorier Général du DEF présente au Comité de Direction :

a) **le compte de résultat de l'exercice 2017/2018 :**

ACTIVITE ET SITUATION DU DISTRICT

Le District de l'Eure de Football a enregistré des recettes à hauteur de 497 865 €uros, au lieu de 517 073 €uros l'exercice précédent. Ce qui représente une diminution de 3,71%.

Ces recettes se décomposent dans les trois catégories suivantes :

	EXERCICE	EXERCICE	VARIATIONS
	2017/2018	2016/2017	
Recettes administratives	244 779,15€	263 014,62€€	-6,93%
Subvention d'exploitation	234 386,38€	241 716,35€	-3,03%
Autres produits	18 699,57€	12 342,23€	51,51%
	497 865,10€	517 073,20€	-3,71%

Nous distinguerons :

- les charges dites sportives qui se sont élevées à 154 285€uros contre 144 250€uros l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,96%
- des charges de fonctionnement qui se sont élevées à 54 857,75€uros au lieu de 59 737€uros l'exercice précédent, soit une diminution de 8,17%

Ces charges sont détaillées, par grandes catégories, dans le tableau suivant, qui les compare à celles engagées l'exercice précédent :

NATURE DES CHARGES	EXERCICE 2017/2018	EXERCICE 2016/2017	VARIATIONS
Organisations techniques	20 824,29 €	36 213,72 €	-42,50%
Déplacements	67 573,26 €	72 217,67 €	-6,43%
Equipements, récompenses	3 342,43 €	968,12 €	+245,25%
Missions, réceptions	9 464,58 €	8 657,54 €	+9,32%
Objets promotionnels, récompenses	52 510,52 €	25 524,20 €	+105,73%
Brochures, imprimés	570,03 €	669,07 €	-14,80%
TOTAL CHARGES SPORTIVES	154 285,11 €	144 727,03€	+6,96%
Contrats de maintenance, assurances	10 972,39 €	11 500,12 €	-4,59%
Entretien locaux et matériel	6 291,45 €	6 669,19 €	-5,66%
Frais postaux et téléphonie	7 857,34 €	11 843,58 €	-33,66%
Fournitures de bureau, entretien, pharmacie	11 896,51 €	3 953,02 €	+200,95%
Electricité	3 689,47 €	2 866,32 €	+28,72%
Services bancaires, cotisations	1 970,75 €	1 514,03 €	+30,17%
Honoraires	3 172,00 €	4 756,00 €	-33,31%
Copropriété, location garage	3 249,50 €	4 861,89 €	-33,16%
Dons, cadeaux	4 039,93 €	4 685,16 €	-13,77%
Variation de stock	1 718,40 €	7 088,40 €	-75,76%
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	54 857,75 €	59 737,71 €	-8,17%
Rémunérations du personnel	108 918,29 €	171 486,13 €	-36,49%
Charges sociales	49 356,91 €	72 954,07 €	-32,35%
Impôts et taxes	8 931,40 €	9 740,72 €	-8,31%
Autres charges	2 867,95 €	4 418,01 €	-35,09%
Amortissements	19 605,43 €	20 139,37 €	-2,65%
TOT. CHARG. D'EXPLOITATION	189 679,98 €	278 738,30 €	-31,95%

Compte tenu des charges énumérées ci-dessus, le résultat d'exploitation de l'exercice écoulé est bénéficiaire de 99 042,26€uros, alors qu'il était bénéficiaire de 34 346,87€uros pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation :

- des produits financiers :	837,38 €
- des charges financières :	3 600,77 €
- des produits exceptionnels :	27 652,18 €
- des charges exceptionnelles :	47 802,94 €

L'exercice clos le 30 Juin 2018 se traduit par un résultat excédentaire de 76 128,11 €uros, au lieu d'un résultat positif de 31 533,71€uros pour le précédent exercice.

Quant à l'évolution de la situation tant active que passive du district, elle peut se résumer de la façon suivante :

VALEURS ACTIVES

	AU 30/06/2018	AU 30/06/2017	VARIATIONS
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	406 350,06 €	419 984,89 €	
Immobilisations financières	152,45 €	152,45 €	
TOTAL IMMOBILISATIONS	406 502,51 €	420 137,34 €	-3,25%
Stock matières premières et autres appro.			
En cours de production de biens			
Produits intermédiaires et finis			
Stock marchandises		1 718,40 €	
TOTAL STOCK		1 718,40 €	- 100%
Avances et acomptes s/commandes			
Clients	54 409,03 €	49 619,50 €	
Autres créances	46 185,20 €	91 929,09 €	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	337 542,49 €	251 980,91 €	
VALEURS REAL.ET DISPONIBLES	438 136,72 €	393 529,50 €	+11,34%
Charges constatées d'avance	2 423,86 €	4 073,72 €	
Charges à répartir s/plusieurs exercices			
TOTAL ACTIF	847 063,09 €	819 458,96 €	+3,37%

VALEURS PASSIVES

	AU 30/06/2018	AU 30/06/2017	VARIATIONS
Capital social			
Réserve légale			
Autres réserves			
Fonds de dotations	512 870,65 €	481 336 94 €	
Résultat de l'exercice	76 128,11 €	31 533,71 €	
Subventions d'investissement	52 416,67 €	55 816,67 €	
Provisions réglementées	18 097,14 €	40 822,25 €	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	659 512,57 €	609 509,57 €	+8,20%
Provisions pour risques			
Provisions pour charge			
TOTAL PROV.RISQ ET CHARGES			
Emprunts et dettes auprès étab.de Crédit	119 373,99 €	138 463,19	
Autres emprunts et dettes financières			
Avances et acomptes reçus s/commandes			
Dettes fournisseurs et rattachés	13 033,44 €	11 980,35 €	
Dettes fiscales et sociales	31 539,10 €	54 924,62 €	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	23 478,99 €	3 078,83 €	
TOTAL DETTES	187 425,52 €	208 446,99 €	-10,08%
Produits constatés d'avance	125,00 €	1 502,40 €	

TOTAL PASSIF	847 063,09 €	819 458,96 €	+3,37%
---------------------	---------------------	---------------------	---------------

II. - AUTRES INFORMATIONS :

Conformément à la loi, vous trouverez ci-dessous, diverses informations complémentaires que nous ne manquerons pas de vous commenter en détail au cours de notre réunion si vous le jugez utile.

1°) Investissements :

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 5 788,00 €.

2°) Effectif :

L'effectif moyen du personnel employé par notre Association s'est établi à 3 personnes.
Nous avons également un service civique.

3°) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, de la situation financière, et notamment de la situation d'endettement :

Vous voudrez bien vous rapporter, pour ces informations, aux comptes annuels du district.
A noter une baisse de 86 166€, soit 35,26% des charges de personnel dû à la mutation de notre Conseiller Technique Départemental à l'ETR, qui a pour conséquence un résultat excédentaire inhabituel.

Vous constaterez notamment que le district n'a contracté aucun engagement hors-bilan (de type crédit-bail ou location de longue durée) au titre de l'exercice écoulé.

Vous noterez simplement les indemnités de fin de carrière estimées à 18 097,14€ à fin juin 2018.

4°) Evénements importants survenus depuis l'ouverture de l'exercice en cours et perspectives d'avenir :

Nous n'avons pas d'autre événement important à signaler qui soit survenu depuis l'ouverture de l'exercice en cours.

III.-PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ECOULE:

Nous vous proposons d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice écoulé,
Ressortant à la somme précitée de : **76 128,11 Euros**

au crédit du compte « FONDS DE DOTATION »,

Le Comité de Direction valide le compte de résultats de la saison 2017/2018 et remercie Gladys ESPRIT, secrétaire administrative en charge de la comptabilité pour la qualité du travail ainsi qu'aux deux financiers Daniel RESSE et Jean-Luc GIFFARD.

b) **Budget de fonctionnement des pôles:**

Comité de Direction	4 500€
Pôle Gestion Sportive	14 800€
Pôle Arbitrage	18 300€
Pôle Juridique et Réglementaire	8 600€
Pôle Technique	28 500€

Le Comité de Direction valide ce budget

8. Commissaire aux comptes

La mission du commissaire aux comptes étant arrivée à terme au 30/06/2018, Sauveur CUCURULO propose aux membres du Comité de Direction de retenir la candidature de la SEC BURETTE pour une période de 6 années pour la mission de commissaire aux comptes.

Le Comité de Direction valide cette proposition qui sera soumise au vote lors de l'AG du DEF du 01/12/2018.

9. Siègne social

Le Comité de Direction prend connaissance du devis établi par la SAS BONAUD pour le carrelage des 2 salles de réunions et valide ce devis.

10. Contrat à durée déterminée

Le Comité de Direction valide la proposition d'un poste d'assistant(e) administratif et technique à durée déterminée pour une durée de 8 mois.

11. Recrutement des arbitres

Afin de motiver les clubs pour présenter des candidats à l'examen stagiaire le Comité de Direction prend la décision de créditer au compte du club les 40 € restant à charge à la condition que cet arbitre stagiaire ait renouvelé lors de la saison 2018/2019.

Le Comité de Direction valide cette proposition.

12. Ordre du jour de l'A.G du 01 Décembre 2018

Le Comité de Direction valide l'ordre du jour de l'A.G du 01 Décembre 2018 au Neubourg.

13. Règlement des Coupes Seniors F, U17F, U14F

Le Comité de Direction valide la proposition des règlements des coupes Seniors F, U17F et U14F qui seront soumis à l'approbation des clubs lors de l'A.G du DEF du 01/12/2018

14. Nominations complémentaires des commissions :

Le Comité de Direction valide les nominations complémentaires des commissions :

CDA :

Richard HUE, membre
Didier RENARD, observateur

Commission Féminine :

Carole LEVAVASSEUR, Présidente
Célia GODIER, membre
Sabrina DELAVOYE, membre

Commission de Labellisation :

Baptiste FRENOY, membre
Marie-Jesus POUSSIER, membre
Charles-Henri RAMARQUES, membre

15. Questions diverses :

Aucune question diverse n'étant posée, la séance est levée à 21h15

Le Président
Sauveur CUCURULO



le Secrétaire
Jean-Pierre LEVAVASSEUR



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel Régionale de la Ligue de Football de Normandie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution sur le site internet, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.